

# Compte rendu du conseil municipal du

**4 Février 2021**

Début de séance : 18h15

**Présents** : BOUDON Nicolas, BOUNIOL Josiane, BUISSON Christine qui a procuration de MARTIN Hubert, EYBALIN Christine, FAILLA Michel, LACOSTE Louise, LAIGNEL Régine, MULARONI Monique, ROUX Béatrice, ROUX Jérôme, SCHAECK Bernard, TRITTO Florent

**Absents**: MARTIN Hubert qui a donné procuration à BUISSON Christine

**Secrétaire de séance** : ROUX Jérôme

Madame le maire propose de rajouter 2 points à l'ordre du jour :

- Validation et mise en application du RIFSEEP
- Désignation d'un délégué à la commission communautaire « Culture, Sport »

Le conseil accepte que ces 2 points soient rajoutés à l'ordre du jour.

## ORDRE DU JOUR.

### 1- demande de subvention DETR, DSIL 2021,

A déposer avant le 7 février, 2 projets sont éligibles à ces subventions :

Projet 1 : rénovation énergétique et mise aux normes de sécurité de la maison pour tous, portant sur la rénovation des enduits intérieurs, création d'un sanitaire aux normes PMR (personne à mobilité réduite), mise aux normes électrique, changement des portes en bois par des menuiseries vitrées (afin d'apporter un peu de lumières et de réduire la facture énergétique de la collectivité).

**10 voix pour 2 abstentions 1 voix contre**

Projet 2 : pose de panneaux photovoltaïque sur les bâtiments communaux,

Différents bâtiments sont envisagés et proposés après étude par le SDE07 et soumis aux votes,

*Scénario 1* : église + école : **11voix pour - 2 abstentions**

*Scénario 2* : église + école + maison pour tous + mairie + musée : **1 voix pour - 12 voix contre**

*Scénario 3* : les bâtiments déjà cité + hangar communal : **13 voix contre** (le problème portant sur le coût de désamiantage qui en fait un projet moins rentable)

### 2- Adhésion à la compétence « Maîtrise de la demande d'énergie et conseils en énergies partagées » du SDE07

LE SDE07 se charge des études de projets énergétiques pour un montant d'environ 240 € par an (pendant 6 ans). Cette adhésion est indispensable pour pouvoir finaliser le projet photovoltaïque

**13 voix pour.**

### 3- Valorisation du terrain Delbecq, par Ardèche Habitat

Le projet nécessite d'être approfondi et complété.

**La décision est reportée à l'unanimité.**

**4- Demande de subvention Pass Territoire 2021 pour le schéma directeur d'assainissement.**

**13 voix pour.**

**5- Désignation d'un correspondant défense et sécurité auprès des armées,**

Le premier adjoint Michel Failla se propose.

Les membres du conseil acceptent.

**Décision prise à l'unanimité**

**6- Revalorisation de la taxe de raccordement au réseau assainissement,**

Le montant actuel de la taxe est de 2000 euro. Le coût n'a jamais été réévalué en 10 ans. Un premier montant est soumis au conseil. Il est refusé par un grand nombre d'élus car trop élevé. Il est alors proposé de réévaluer la taxe de raccordement à 2500€.

Cette proposition est acceptée.

**12 voix pour - 1 voix contre.**

**7- Désignation du délégué communautaire à la commission « Sport, culture et loisirs ».**

Christine Eybalin se propose.

Le conseil accepte sa candidature

**Décision prise à l'unanimité**

**8- Validation et mise en application de la prime RIFSEEP,**

Lors du Conseil Municipal du 4 décembre, le montant de l'enveloppe RIFSEEP avait été fixé. Ces montants ont été soumis à l'approbation du Comité Technique du Centre de Gestion de l'Ardèche. Le CT a validé la proposition, le RIFSEEP est donc applicable à compter de ce jour.

Le conseil valide la mise en application du RIFSEEP

**Décision prise à l'unanimité**

**Questions diverses:**

Un problème de chauffage est signalé pour l'école, une entreprise a déjà été contactée pour étudier le problème mais se refuse à faire un devis sans étude énergétique du bâtiment (qui n'est pas ou peu isolé). Étude qui coûte entre 1000 et 1500 euro.

Mme Le Maire ainsi que la commission école doivent rencontrer l'inspecteur d'académie courant février afin de finaliser l'accueil d'enfant à partir de 2 ans dès la rentrée 2021/2022, la question sera réétudiée après cette rencontre afin de régler le problème.

Demande d'explication concernant la porte accès PMR de la mairie qui reste fermée depuis quelques temps, à quoi Mme le Maire explique qu'en raison de la situation COVID cette porte reste fermée afin de protéger notre personnel communal (il manque un plexi, de ce côté ), mais que l'accès PMR de la salle du conseil reste accessible.

Plusieurs élus posent le problème de la prime COVID d'un personnel communal qui se plaint de ne pas l'avoir touchée, après explications et s'agissant d'un oubli la situation va être régularisée.

Un problème de centre aéré est posé, à savoir qu'il n'y a plus d'accueil pour les enfants à Vallon. Le premier centre aéré se situe à Ruoms et il n'y a pas de transport mis en place. Cette situation incite les parents à mettre leurs enfants au centre aéré à Barjac et par conséquent à les changer d'école. Le parent d'élèves qui s'était adressé à la com-com s'est vu renvoyé vers la commune ?

Dans l'idée de valoriser notre village et en s'appuyant sur un texte de loi, un élu propose d'inciter les propriétaires des rues du centre bourg à ravalier les façades vieillissantes de leurs maisons. Ce projet ne retient pas l'attention du conseil municipal.

Enfin Nicolas Boudon nous confirme sa démission du poste d'adjoint (il reste élu en tant que conseiller) ainsi que sa démission d'élu au conseil communautaire.

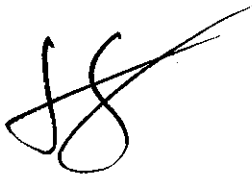
Un parent d'élèves fait part de son inquiétude concernant le manque de communication de la mairie suite au cas COVID d'un de nos employés communaux. Le conseil en prend bonne note et fera le nécessaire si le problème vient à se représenter. A noter que dans l'urgence la mairie a fait le nécessaire pour ne pas fermer l'école et a écarté le personnel malade, conformément au protocole en vigueur et en accord avec l'inspecteur d'académie.

Le Conseil Municipal souligne l'engagement de ses employés communaux qui ont remplacé leurs collègues et les remercie.

Fin de Séance : 21H45

Le secrétaire

Jérôme ROUX



Le maire

Monique MULARONI

